HEURE VIA Heure : Indications de service Urgent Mod. 2/T. taxées RP Réponse payée Of territoire rulengere LT Télégramme lettre TC Collationnement La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique. (Ordonnance législative nº 254/Téléc. du 23 août 1940.) see uraweren ruhangen Chambres resident ruanda Ruhengeri

HEURE VIA Indications de service Urgent Mod. 2/T. taxées RP Réponse payée LT Télégramme lettre Territoire au lengen. TC Collationnement La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique. (Ordonnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940.) personnelfouropeen reaction